



Compte Rendu : CSE Central Air France

25 Septembre 2025

Déclaration UNSa Aérien :

Les élus UNSA Aérien en session de CSE DG.SI ont demandé un recours à une expertise externe indépendante dans le cadre du projet de transformation des JFS.

Ce projet, dont nous remettons en cause la pertinence financière et industrielle, et que nous estimons générateur de nombreux risques psychosociaux (RPS), soulève de nombreuses interrogations, notamment :

- Sur les conséquences précises pour les agents ;*
- Sur le choix de préserver l'emploi sur le site de Valbonne au détriment de CDG ;*
- Sur les conséquences en termes de perte de compétences, de pénibilité, de charge de travail ;*
- Sur les risques opérationnels associés à la répartition d'activités particulièrement complexes entre sites, et leurs effets potentiels sur la qualité de service informatique (QDS) de la Compagnie et auprès des nombreux métiers de l'exploitation, utilisateurs des helpdesks ;*

*En outre, considérant que ce projet impacte également de nombreux établissements (notamment Hub, Court-courrier, Pilotage Economique), et peut avoir des conséquences sur l'exploitation aérienne de la Compagnie, **nous demandons que la procédure d'information-consultation soit réalisée en CSE Central et non exclusivement en CSE DG.SI.***

POINT STRATEGIE GLOBALE

Anne RIGAIL : « Une ponctualité pas au niveau espéré, principalement suite à des problèmes de contrôle aérien...mais des clients plutôt satisfaits du produit Air France... En 2026, 100% de la flotte sera équipée du wifi haut débit (30% à fin 2025)... au global une surcapacité industrielle sur le long-courrier qui impacte notre rentabilité sur le dernier trimestre... »

Réponse de l'UNSA Aérien, le transport aérien en France se porte bien. Il dépasse même de +1,5% celui de 2019 (cumul annuel). Coté tarifs des billets, ils sont eux aussi en hausse (+2,4% sur un an). Source DGAC - vols départ de France

Benjamin SMITH : « La prise de contrôle de SAS est une bonne opportunité... KLM connaît des difficultés opérationnelles et pose question sur son modèle... il faut une marge opérationnelle de 8% afin de poursuivre notre stratégie de développement... »

L'UNSA Aérien revendique un réel développement d'Air France en termes de flotte et d'effectifs. La stratégie du groupe AF/KLM favorise surtout Transavia et KLM.

Très peu de croissance AF (depuis 2019 : seulement +2 coques (226 -> 228 avions) associée à une perte massive d'emplois -5 500 emplois !).

- En 2019, chaque avion nécessitait 202 emplois AF
- En 2024, chaque avion a nécessité 176 emplois AF 😞😞😞

Le ratio flotte/salariés se dégrade et traduit un sous-effectif global associé à une surproductivité (non-rémunérée). La direction déploie un narratif de croissance « GROUPE » mais la compagnie Air France en est exclue : abandon d'Orly, KLM favorisé, des A320neo neufs pour Transavia et KLM mais baisse massive des effectifs AF,...

Nous attendons un VRAI plan de croissance pour Air France : plus d'avions, plus d'emplois !

PROGRAMME HIVER PASSAGE/CARGO

Long-courrier : en moyenne 102 coques en exploitation (ISO 2024). 6 coques en réserve (3x B777, 1x A350, 2x A330). A noter : une augmentation du nombre d'avions en maintenance

Court&Moyen-courrier : Pas d'ouverture de nouvelles routes sur le moyen-courrier.

- Baisse de la flotte nette : 104 coques (-4 comparé à 2024). 6 réserves (3 x A320 + 3 x A220). 8 A220 non-exploités (pénurie moteurs, problèmes maintenance,...)
- **Court courrier** :
 - Fréquences des Navettes ORY maintenues au niveau de l'été 2025
 - Reprise totale des ORY-TLS, ORY-NCE, ORY-MRS par Transavia à l'été 2026.

Cargo : L'activité régulière « tout cargo » comporte 7 destinations et conserve ses rotations :

- 12 rotations régulières hebdomadaires pour une référence stable de l'offre et des opérations.

Pour l'UNSa Aérien, pas de croissance sur le long-courrier et un décrochage sur le court-courrier avec le basculement des lignes vers Transavia. La légère augmentation en SKO ne repose que sur des modifications de lignes.

PRODUIT "LA PREMIERE"

La stratégie de « *montée en gamme* » aboutit au renouvellement de notre cabine Première Classe.

Après la rénovation des salons, l'amélioration de la restauration, la prise en charge complète du client... cette nouvelle cabine bonifie la satisfaction client. Logiquement, Air France remonte dans le classement SkyTrax « First Class ».



Pour l'UNSa Aérien, ce programme est une réussite et redore la vitrine de la compagnie.

La recette « La Première » progresse et génère (aujourd'hui) une marge positive.

Félicitations aux équipes qui ont participé à l'installation et au maintien de cette nouvelle cabine dans nos avions.

Vos élus et représentants UNSA Aérien SNMSAC

UNSa-Aérien Air France – Siège Air France, 45 Rue de Paris 95747 Roissy CDG
contact@unsaaerien.com

Rejoignez-nous

